
AVIS DE CONVOCATION PETIT-DÉJEUNER DE PRESSE

ENCADREMENT DU LOBBYISME L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DES TITULAIRES DE CHARGES PUBLIQUES DE 2006 À 2012

Québec, 7 mai 2013 – La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval dévoilera ce mercredi, en présence du commissaire au lobbyisme, M^e François Casgrain, les conclusions de son rapport de recherche intitulé « Les activités de lobbyisme et leur encadrement au Québec : Évolution de la perception des titulaires de charges publiques de 2006 à 2012 ».

Dans un premier temps, M. Steve Jacob, chercheur principal de l'étude et professeur agrégé au département de science politique de l'Université Laval, présentera les résultats en prenant soin de les mettre en perspective avec les faits saillants d'une étude similaire réalisée en 2006. Dans un deuxième temps, le commissaire au lobbyisme commentera brièvement le rapport et indiquera les suites qu'il entend donner aux résultats de cette étude indépendante menée en 2012 et réalisée à partir d'un questionnaire transmis à plus de 3 489 titulaires de charges publiques parlementaires, gouvernementaux et municipaux. Un coup de sonde auprès de la population québécoise a en outre permis d'apprécier la connaissance et les perceptions qu'entretiennent les citoyens à l'égard de l'encadrement des activités de lobbyisme. L'étude de la Chaire rend aussi compte des résultats de ce sondage.

DATE : Mercredi 8 mai 2013
HEURE : De 8 h 30 à 9 h 30
LIEU : Hôtel du Parlement (salle RC-171)

**LE COMMISSAIRE
AU LOBBYISME
DU QUÉBEC**

Nommé par l'Assemblée nationale du Québec dont il relève afin d'assurer son indépendance, le commissaire au lobbyisme a pour mission de promouvoir la transparence et la saine pratique des activités de lobbyisme exercées auprès des titulaires de charges publiques des institutions parlementaires, gouvernementales et municipales, ainsi que de faire respecter la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et le Code de déontologie des lobbyistes.

Par son expérience et son expertise en matière d'encadrement des communications d'influence, l'institution du Commissaire au lobbyisme du Québec vise à contribuer au renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions publiques et les personnes qui les dirigent.

- 30 -

POUR INFORMATION : Daniel Labonté, conseiller en communication
Commissaire au lobbyisme du Québec
Tél. : 418 643-1959 ou cellulaire : 418 953-6286
Courriel : dlabonte@commissairelobby.qc.ca